## Article 31 du Règlement

même ou ses représentants devraient participer activement à l'étude en question, de concert avec les associations d'anciens combattants et notamment les représentants des anciens membres de la marine marchande canadienne.

J'espère que le ministre dira carrément à la Chambre et aux Canadiens s'il a complètement rejeté l'idée d'accorder le statut d'anciens combattants aux membres de la marine marchande. Dans le cas contraire, il devrait enfin prendre la mesure qui s'impose et présenter le projet de loi pertinent. Nous pourrons l'adopter en une seule journée et réparer cette injustice historique.

## L'ÉCONOMIE

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, le mois dernier, ce sont les hommes et les femmes qui travaillent pour Air Canada qui ont fait les frais de la politique économique irresponsable du gouvernement. Deux mille huit cents d'entre eux ont perdu leur emploi dans l'ensemble du Canada, dont 240 au Manitoba. Il y a deux semaines, le manque de sagacité du gouvernement dans d'autres politiques a coûté leur emploi à 40 ou 50 employés de la Société Radio-Canada, au Manitoba. Cette semaine, c'est la Monnaie royale du Canada, à Winnipeg, qui écope. Vingt-neuf employés ont été licenciés, et les chances qu'ils soient rembauchés sont minces, voire nulles.

Quand le gouvernement va-t-il avoir le bon sens d'arrêter de sabrer de la sorte dans de bons emplois et de s'en prendre aux Canadiens et aux Canadiennes de l'Ouest? Y a-t-il un ministre qui aurait la bonté de dire aujourd'hui aux Canadiens combien d'autres emplois seront éliminés cet hiver à cause de politiques comme celles des taux d'intérêt élevés, de l'accord de libre-échange canado-américain et de la taxe inflationniste sur les produits et services?

Quelle abomination! Quelque cinq millions de Canadiens et de Canadiennes vivent dans la pauvreté, près de deux millions vivent de l'assistance publique et plus d'un demi-million fréquentent les banques d'alimentation qui ne fournissent pas à la tâche. Va-t-on jamais cesser de s'en prendre aux travailleurs et travailleuses du Canada?

# LES PÊCHES

M. Peter L. McCreath (South Shore): Monsieur le Président, comme en témoigne le Plan de gestion du poisson de fond de l'Atlantique pour 1991, les mesures qu'a prises récemment le gouvernement, y compris la

réduction des contingents, ont profité à tous les Canadiens et en particulier à ceux qui travaillent dans le secteur de la pêche.

Je félicite le ministre des Pêches et des Océans pour avoir su fixer un total des prises admissibles raisonnable pour le stock de morue vital des régions 2J et 3K-L. Le chiffre établi constitue un compromis raisonnable, car il va permettre au stock de se rétablir tout en satisfaisant aux besoins sociaux et économiques des pêcheurs et des travailleurs de conserverie dont la vie dépend de ce stock.

Les propositions de Cabot Martin, de la Newfoundland Inshore Fisheries Alliance, devraient être prises pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des désirs égoïstes et hypocrites. Cette semaine, il s'est fait le chouchou des médias en exigeant des réductions marquées de contingents—qu'il réserve toutes évidemment au secteur de la pêche hauturière.

#### • (1410)

Le contingent excessif de morue de l'Atlantique que la Communauté européenne a annoncé s'être attribué aujourd'hui devrait être condamné par tous les députés et par tous les Canadiens. Grâce à la bonne gestion du gouvernement actuel et du ministre, nos stocks de morue vont se rétablir et assurer un avenir magnifique au secteur de la pêche au poisson de fond de l'Atlantique. Toutefois, il faudra peut-être prendre en 1991 d'autres mesures pour traiter avec nos amis européens.

[Français]

### LA PAUVRETÉ

M. Paul Martin (LaSalle—Émard): Monsieur le Président, à l'approche de Noël, j'aimerais attirer l'attention de cette Chambre sur le problème de plus en plus honteux de la pauvreté et de la sous-alimentation qui touche une partie sans cesse croissante de la population. Une famille sur cinq consacre plus de 50 p. 100 de ses revenus pour se loger. Soixante p. 100 des familles monoparentales, surtout dirigées par des femmes, vivent sous le seuil de la pauvreté.

Dans les quartiers défavorisés de Montréal, 12 p. 100 des enfants viennent au monde avec un poids insuffisant, un taux supérieur à beaucoup de pays du Tiers monde. Heureusement, des organismes communautaires et des bénévoles font leur part pour alléger ce problème.

Je voudrais leur rendre hommage aujourd'hui, en demandant aux députés de cette Chambre d'accentuer leurs pressions sur le gouvernement, qu'ils fassent leur part pour donner un minimum de dignité à nos concitoyens les plus pauvres.